

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 14 Novembre 2013

Nombre de conseillers : 14
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

L'an Deux Mil treize, le jeudi 14 novembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Claude BONNARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 06 novembre

Présents : M. Jean-Claude BONNARD, Mme Monique RAGEYS, M Jean-Marc GOUTAGNY, M Pascal DUBOEUF, M Sébastien GUYOT, M Didier REYMONDON, M Thomas GASSILLOUD, M Jean-Louis LHOPITAL, M Bernard GOUTAGNY, Mme Annick POYARD, M Michel CÔTE, M Michel MORETTON.

Absents excusés : M Jacques DELORME, Mme Corinne IMBRATTA

Secrétaire de séance : Mme Annick POYARD

Début de la séance à 20h00

Débat pour mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014

Présents :

Claudine VIRICEL, directrice de l'école publique ;
Serge FORISSER, Nicole VIRICEL, Virginie PONCET, parents délégués ;
Stéphanie CHAMBE, Nicolas RAGEYS, Lionel TALON, membres de l'APEP

Un courrier du 09 septembre du directeur académique des services de l'éducation nationale demande à Monsieur le Maire de proposer, avant le 06 décembre 2013 une organisation scolaire pour la rentrée 2014.

Cette réforme a été discutée à plusieurs reprises au cours des précédents conseils municipaux sans aboutir. En effet, cette réforme pose beaucoup de questionnements à chacun...

Aujourd'hui les différents acteurs de l'école ont été conviés afin de tenter d'avancer et de prendre des orientations concrètes. Il est notamment décidé que la demi-journée supplémentaire obligatoire sera placée le mercredi matin. Il semble également opportun de placer les ¾ d'heure d'activités périscolaires supplémentaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 afin de ne pas trop bouleverser les emplois du temps de chacun et notamment des parents...

Après débat, il est proposé que la commune fasse un état de ressources disponibles sur Pomeys (intervenants, associations, salles, coûts...). La commune va également se rapprocher du centre socio culturel de St Symphorien sur Coise et des communes alentour pour savoir ce qu'elles vont proposer.

Le compte rendu du conseil municipal du 24 octobre 2013 est adopté à l'unanimité.

• DELIBERATION : Tarifs des locations de salles communales pour 2014

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal **FIXE** les tarifs de location des salles communales à compter du **1er janvier 2014**, comme suit :

SALLE JEAN LETREVE

- Habitants de Pomeys	
- Journée + soirée	225,00 €
- Vin d'honneur	115,00 €
- Mise à disposition après funérailles	55,00 €
- Personnes non domiciliées à Pomeys	
- Journée + soirée	282,00 €

SALLE POLYVALENTE SAINT ROCH

- Habitants de Pomeys	
- Journée + soirée	612,00 €
- Vin d'honneur après mariage	225,00 €
- Personnes ou Associations non domiciliées à Pomeys	
- Journée + soirée	908,00 €
- Associations de Pomeys	
- Soirée repas	406,00 €
- Manifestation en journée	225,00 €
- Bal public	730,00 €

Une caution égale au prix de location sera également demandée pour ces 2 salles.

Chaque association de Pomeys, subventionnée par le budget communal, pourra bénéficier une fois dans l'année d'une occupation gratuite de la salle Jean Letrève ou de la salle Saint Roch, sur la base du prix de la salle Jean Letrève, à l'exception des bals et du réveillon.

Délibération adoptée à 11 voix pour et 1 abstention

• DELIBERATION : Tarifs des concessions du cimetière pour 2014

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'appliquer, à compter du 01 janvier 2014 les

tarifs suivants : Concessions cimetière 15 ans :	62,00 € / m ²
Concessions cimetière 30 ans :	97,00 € / m ²
Concessions cimetière 50 ans :	140,00 € / m ²

Monsieur le Maire précise que l'encaissement de ces concessions est réparti à 1/3 sur le budget CCAS et à 2/3 sur le budget communal.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Tarifs des concessions du columbarium pour 2014

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'appliquer, à compter du 01 janvier 2014 les

tarifs suivants : Concession de 15 ans :	306,00 €
Concession de 30 ans :	470,00 €

Et dit que chaque emplacement pourra recevoir 2 urnes.

Monsieur le Maire précise que l'encaissement de ces concessions est réparti à 1/3 sur le budget CCAS et à 2/3 sur le budget communal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : Subvention au Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté (RASED)

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune de POMEYS bénéficie du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (R.A.S.E.D.). Le Conseil de Communauté de Communes a proposé de répartir le montant de la subvention (1 376,00 €) à verser par la collectivité sur la base du nombre total d'élèves de chaque école, soit pour POMEYS, 38 élèves pour une subvention de 73.03 €.

Le R.A.S.E.D. a également sollicité la Communauté de Communes pour l'achat d'un ordinateur portable et d'une imprimante afin d'équiper les bureaux qui lui sont affecté dans l'école publique de St Martin en Haut. Cette demande a été discutée en bureau communautaire le 09 octobre 2013. La compétence des écoles élémentaires ne relevant pas de la Communauté de Communes, il a été décidé que les communes participeraient à cet achat selon les mêmes clés de répartition que l'aide au fonctionnement, soit pour Pomeys 47.23 € (Coût total de l'équipement 889.82€).

Délibération adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

• **COURRIER DES RESTOS DU CŒUR DE LYON** : Un courrier de demande de subvention a été reçu. Après débat, le conseil municipal décide de ne pas donner suite par 9 voix et 3 abstentions.

• **ETAI**: « La Ressourcerie » organise une exposition les 16 et 23 novembre de 9h00 à 12h00 au 235 rue de la Doue à St Symphorien sur Coise et une vente aux enchères le 23 novembre à 15h00.

• **COURRIER SIMOLY** : Un courrier du SIMOLY a été diffusé dans les mairies pour dénoncer des découvertes improbables et d'une extrême gravité dans les sacs jaunes collectés dans les Monts du Lyonnais : excréments, matériel médical, tête de sanglier et... seringues ! Le SIMOLY a déposé une plainte. En effet, ces sacs sont triés manuellement par des agents ; ce qui laisse supposer des conséquences directes envers la santé des salariés. Il a également été fait part que certains containers à sacs jaunes sont très mal utilisés sur la commune de Pomeys.

Du 16 au 24 novembre : semaine européenne de réduction des déchets : de nombreuses animations et actions visant à sensibiliser les public sur cette cause seront organisées (dans les déchetteries du canton, sur les marchés, visite centre d'enfouissement et de tri...)

• **VŒUX DU MAIRE** : Les vœux du Maire à la population auront lieu le dimanche 19 janvier 2014.

• **REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIS** : Elle aura lieu à Pomeys le dimanche 09 février 2014.

Fin de la séance 22h35

Prochaine réunion du conseil municipal le Jeudi 19 décembre à 20h30